

22/3/2007



Nations Unies

Secrétaire général

SG/SM/10916

AG/PAL/1041

 Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL APPELLE LES DIRIGEANTS ISRAÉLIENS ET PALESTINIENS À PRENDRE DES MESURES CONCRÈTES POUR UN RÈGLEMENT GLOBAL, JUSTE ET DURABLE DU CONFLIT

Vous trouverez ci-après le texte intégral du message du Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, à la Réunion internationale des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne, qui se tient au siège de la FAO, à Rome, les 22 et 23 mars 2007. Ce message a été prononcé par M. Sergei Ordzhonikidze, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève:

Je salue tous les participants à cette Réunion internationale des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne, organisée sous les auspices du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Vous vous réunissez à un moment crucial pour l'avenir des efforts visant à instaurer la paix au Moyen-Orient. Des événements importants se déroulent parmi les Palestiniens, entre les Palestiniens et les Israéliens, dans la région et à l'échelle internationale. Conjugués, ces événements offrent la possibilité, sinon la promesse, de mettre fin à une période de violence et de désespoir et de la remplacer par un avenir de dialogue et d'espoir.

L'accord conclu à la Mecque a ramené un calme relatif dans le territoire palestinien occupé et la formation d'un gouvernement palestinien d'unité nationale le week-end dernier représente un pas en avant de taille. J'espère que cette évolution ouvrira également la voie à un gouvernement qui respectera les accords existants avec Israël et reflètera les principes du Quatuor. La communauté internationale suivra naturellement de près les actions de ce nouveau gouvernement dont nous comptons qu'il répondra aux attentes du peuple palestinien et aux siennes.

Il est également important et encourageant que le Président Abbas et le Premier Ministre Olmert aient poursuivi leur dialogue, au niveau bilatéral comme à l'échelle trilatérale, avec M^{me} Rice, sur les moyens de faire en sorte que les engagements existants soient respectés et qu'un horizon politique se dégage. Tout aussi cruciaux sont les efforts déployés par les pays de la région, sur la base de l'Initiative de paix arabe, afin de tendre la main pour la paix.

Il subsiste de graves obstacles qui menacent de bloquer le processus. La situation humanitaire dans le territoire palestinien occupé continue d'empirer. Les opérations militaires israéliennes, la poursuite des activités d'implantation de colonies et les restrictions importantes apportées à la circulation compromettent les perspectives d'une reprise socioéconomique. L'expansion des colonies de peuplements et l'édification du mur en Cisjordanie exacerbent les sentiments de méfiance, de colère et de désespoir, éloignant les chances de paix.

Cela étant, la poursuite des tirs de roquettes contre Israël et les actes de violence aveugle perpétrés à l'encontre de civils sont totalement injustifiés et ne font que renforcer un sentiment d'insécurité parmi les Israéliens. Pour sa part, Israël doit veiller à exercer son droit de se défendre dans le respect du droit international humanitaire et des instruments relatifs aux droits de l'homme, de façon à ne pas mettre de civils en danger.

Pour progresser sur des questions clefs, les deux parties doivent manifestement prendre

des engagements parallèles. Une majorité d'Israéliens et de Palestiniens sont favorables à un règlement négocié grâce auquel deux États indépendants, Israël et la Palestine, vivraient côte à côte dans la paix et la sécurité. Il est vital que leurs dirigeants prennent des mesures concrètes montrant leur détermination à atteindre cet objectif, par leurs paroles et par leurs actes. L'ONU, pour sa part, demeure pleinement mobilisée dans les actions visant à parvenir à un règlement global, juste et durable, fondé sur les résolutions 242, 338, 1397 et 1515 du Conseil de sécurité, l'Initiative de paix arabe et le principe « terre contre paix ». Je compte que votre réunion apportera sa propre contribution et je vous souhaite le plus grand succès dans vos débats.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel